

**VILLE DE SAINT-PASCAL**

**AVIS PUBLIC**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 255-2014**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

« Le conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2014, le règlement numéro 255-2014 modifiant le règlement numéro 155-2008 concernant la circulation et le stationnement.

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la greffière et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi ».

DONNÉ À SAINT-PASCAL, CE 5<sup>e</sup> JOUR DE DÉCEMBRE 2014.

---

Me Louise St-Pierre, OMA  
greffière

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Placoteux du 10 décembre 2014 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 5 décembre 2014.

---

Me Louise St-Pierre, OMA  
greffière